



Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN
Séance du 05 avril 2018

2018-2-5

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Béatrice HAGEMAN, Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Christiane DESPAGES, Nathalie GRANERI, Céline DEQUANT, Nicola ROBERTS, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Irène BROUILAUD (suppléante de Gilbert CHABAUD),

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Marc PASCUAL, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGÉIX, Alain GARNAUD, Paul CANLER, Philippe LACHAUD, Patrick FLEURAT LESSARD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Jean ROUCHAUD, Gilbert DESCHAMPS (suppléant de Philippe BANCHIERI)

Absents et excusés : Gilbert CHABAUD, Philippe BANCHIERI, Lucienne LAUMOND,

Pouvoirs : Lucienne LAUMOND a donné pouvoir à Annick MAURUSSANE

Mme Céline DEQUANT est désignée secrétaire de séance

Lieu de réunion du Conseil :
THIVIERS

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
27 MARS 2018

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 37
Pouvoirs : 1

TEOM

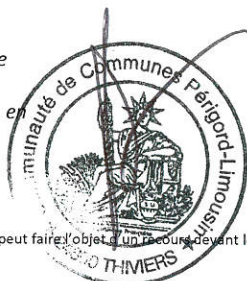
La Communauté de communes perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et en attribue le produit au SMCTOM qui assure la mise en œuvre du service. Le SMCTOM s'est prononcé pour la reconduction en 2018 du taux de 2017, soit 12.5%.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE de suivre la décision du SMCTOM et de reconduire en 2018 le taux qui était appliqué en 2017 de 12.5%.**

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 10 avril 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

